COMMUNIQUE DE PRESSE

12 JANVIER 2023

Bpifrance renforce ses missions de soutien des entreprises à l'export

Paris, le 12 janvier 2023 – Bpifrance Assurance Export, filiale de Bpifrance, exerce depuis le 1er janvier 2023 de nouvelles missions financières de soutien des entreprises à l'export et renforce ainsi la palette de ses interventions en faveur de l'internationalisation des entreprises françaises.

Dans le cadre de la stratégie de l'Etat de simplification de l'accès des entreprises aux dispositifs de soutien à l'export, les missions financières exercées historiquement par Natixis au nom et pour le compte de l'Etat sont transférées à Bpifrance Assurance Export[1]. Ce transfert s'inscrit dans le prolongement de la reprise des activités de garanties publiques à l'export par Bpifrance en janvier 2017 et est encadré par l'article 151 de la Loi de finance pour 2023.

Pour Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance : *« Ces nouvelles activités de soutien financier à l'export pour le compte de l'Etat viennent compléter l'offre d'assurance, d'accompagnement et de financement de Bpifrance, qui propose déjà un panel complet de solutions adaptées à chaque étape de la vie d'une entreprise, de la PME au Grand groupe. Bpifrance poursuit ainsi son engagement auprès des entreprises dans leur conquête des marchés à l'international, véritable booster de croissance et de création de valeur. »*

Les missions financières gérées au nom et pour le compte de l'Etat comprennent notamment les dispositifs suivants :

- La gestion de la stabilisation des taux d'intérêt de crédits à l'exportation ;
- La gestion de prêts et dons du Trésor aux Etats étrangers et aux entreprises et services publics ayant obtenu la garantie de leur gouvernement ou de leur banque centrale ;
- La gestion de prêts consentis au titre du Fonds d'études et d'aide au secteur privé (FASEP) destiné à amorcer des projets menés par les entreprises françaises, dans un double objectif de soutien à l'export et d'aide aux pays en développement ;
- La gestion de procédure de soutien à la construction navale ;
- La gestion des avances remboursables consenties en application de la loi de finances rectificative pour 1963 (n° 63-1293 du 21 décembre 1963) modifié par l'article 90 de la loi n° 67-1114 du 21 décembre 1967 ;
- La gestion de prêts consentis au titre du compte « Prêts du Fonds de développement économique et social (FDES) » dans le cadre du Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) visant à soutenir des entreprises rencontrant des difficultés ;

Avec la reprise de cette activité, Bpifrance élargit sa gamme de solutions dédiées aux entreprises exportatrices, et notamment aux ETI et PME, pour les accompagner dans leur internationalisation Les actions de Bpifrance à l'export s'inscrivent dans le cadre de Team France Export.

[1] Filiale du groupe Bpifrance, Bpifrance Assurance Export, est l'agence française de crédit à l'export en charge de la gestion des garanties publiques à l'exportation au nom, pour le compte et sous le contrôle de l'Etat.

Contacts presse :

Bpifrance

Nathalie Police
Nathalie.police@bpifrance.fr
06 07 58 65 19

Sophie Santandrea
Sophie.santandrea@bpifrance.fr
07 88 09 23 17

A propos de Bpifrance et Bpifrance Assurance Export

Bpifrance finance les entreprises - à chaque étape de leur développement - en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Bpifrance Assurance Export, filiale de Bpifrance, est l'agence française de crédit à l'export chargée de la gestion des garanties publiques à l'exportation au nom, pour le compte et sous le contrôle de l'Etat.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr/presse.bpifrance.fr
Suivez Bpifrance sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse